

LA MUNICIPALITE

**AU CONSEIL COMMUNAL
DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ**

PREAVIS No 20-2008

**concernant le remplacement d'un véhicule lourd
porte-outils UNIMOG U 1000**

Date proposée pour la 1^{ère} séance de commission:
le mardi 14 octobre 2008 à 19h30

en la salle de la Municipalité
route des Deux-Villages 23

St-Légier-La Chiésaz, le 23 septembre 2008

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet le remplacement d'un véhicule lourd (porte-outils et multifonctions) de marque UNIMOG, type U1000, acheté en 1980.

1. Engagé tout au long de l'année, tant en hiver pour le déneigement et le salage qu'en été pour tous les travaux liés à l'entretien des routes et des bordures de routes (ainsi que l'épareuse), ce véhicule est à bout de souffle.

Les montants engagés ces dernières années pour diverses réparations de pièces vitales et préparations aux expertises annuelles ont été très importants (plus de CHF 230'000.- en 28 ans, dont 97'139.25 ces 5 dernières années) pour un prix d'achat s'élevant, en 1980, à CHF 138'000.-.

Ce véhicule est sans doute le plus polluant de la flotte communale et, bien qu'il ait connu une utilisation soutenue, il devient déraisonnable de le conserver plus longtemps.

L'engagement actuel des véhicules lourds, soit les trois de marque UNIMOG, se répartit comme suit :

- | | |
|------------------------------|---|
| - UNIMOG U 1000 (23.12.1980) | grande lame - saleuse - fraiseuse - épareuse |
| - UNIMOG U 1250 (19.12.1989) | grande lame - saleuse - pompe à traiter -
dispositif d'aspiration des feuilles |
| - UNIMOG U 900 (20.08.1992) | saleuse - petite lame - grue |

Il est donc indispensable de pourvoir au remplacement de ce véhicule, par un véhicule de même capacité au niveau de la puissance, tant de son moteur que de son système hydraulique.

2. Choix du véhicule

Actuellement, sur le marché des véhicules porte-outils multifonctions à l'usage des collectivités publiques, le choix est considérablement restreint. Les analyses du responsable du service de voirie, M. Masson, ont conduit au choix d'un véhicule de même marque, soit un UNIMOG, seul véhicule pouvant recevoir les nombreux agrégats nécessaires à une exploitation multifonctions, comme évoqué plus haut, soit saleuse, épareuse, fraiseuse et lame à neige.

Ce choix est d'ailleurs commun à de nombreuses collectivités publiques et au service d'entretien des routes nationales.

Les besoins spécifiques déterminent les critères suivants :

- Traction sur les 4 roues indispensable au vu de la topographie, des charges et des nécessités du déneigement et du salage
- Direction intégrale permet de travailler de manière optimale en bordure des routes et chemins, accessoire indispensable aussi lors du fauchage et du fraisage de la neige
- Propulseur diesel, aux normes EURO 4, avec filtre à particules. La puissance/rendement du moteur permet l'utilisation de plusieurs fonctions hydrauliques (agrégats, comme cité plus haut)
- Entraînement hydrostatique indispensable pour le fonctionnement de l'épareuse
- Capacité de charge nécessaire, en fonction des agrégats
- Surface de charge nécessaire (des transports sont régulièrement effectués) et adaptée au niveau du volume des agrégats actuels
- Type de véhicule construction robuste et éprouvée par les collectivités publiques, en particulier dans le domaine de la voirie et de l'entretien des routes
- « Vario pilot » permet une utilisation optimale du poste de conduite, en fonction de l'activité, avec une sécurité accrue

3. Coûts d'acquisition

Une offre a été demandée à l'entreprise GATTONI à Monthey, seul représentant de la marque UNIMOG en Suisse romande.

Le détail des coûts se décompose comme suit :

UNIMOG Type U 400

OBJET	Prix HT	Total avec TVA
Châssis - cabine	CHF 177'070.-	
Pont, basculant sur 3 côtés	CHF 12'560.-	
Direction intégrale	CHF 45'000.-	
« Vario pilot »	CHF 6'040.-	
Entraînement hydrostatique	CHF 14'200.-	
Installations hydrauliques double circuit et 4 distributeurs	CHF 16'750.-	
Prise de force	CHF 8'810.-	
Divers accessoires de conduite	CHF 28'290.-	
Divers pour déneigement	CHF 3'330.-	
Total	CHF 312'050.-	CHF 335'766.-
Déduction rabais 5%	CHF 15'602.-	CHF 320'164.-
Reprise de l'UNIMOG U 1000	CHF 9'132.-	CHF 311'032.-
TOTAL		CHF 311'032.-

4. Financement

Un montant de CHF 305'000.- a été porté sur le plan des investissements, pour l'année 2008.

5. Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal :

- ⇒ Autoriser la Municipalité à acquérir un véhicule lourd porte-outils, de marque UNIMOG type U 400 ;
- ⇒ Accorder le crédit nécessaire de CHF 312'000.- ;
- ⇒ Prélever ce montant sur la trésorerie courante ;
- ⇒ Amortir cette dépense en 10 ans au maximum.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire











J. de Gautard

J. Steiner

Annexe : photo du véhicule UNIMOG type U 400

Municipal délégué : M. Dominique Epp

Planning de l'utilisation des porte-outils (exemple : Europe centrale)

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
 1 Fraiseuse d'accotement												
 2 Faucheuse												
 3 Cisaille à haies												
 4 Hacheuse												
 5 Balayeuse												
 6 Laveuse pour borne de sécurité routière												
 7 Saleuse												
 8 Chasse-neige												
 9 Chasse-neige à fraise												
 10 Grue												

 = Usage intensif  = Usage sporadique